

Je m'oppose au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduq associé, parce qu'il émettrait plus de la moitié des GES actuelles du Québec, soit 40 millions de tonnes par année pour 25 ans, réduisant à néant, en une seule année, tous les efforts de réduction de gaz à effet de serre réalisés depuis 1990. Ce projet contreviendrait donc à la nature quasi-constitutionnelle de la *Charte des droits et libertés de la personne* garantissant à tous le droit « de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité ».

Ruthbec Laau-Trépanier